

Débats des Communes.

CINQUIÈME SESSION—HUITIÈME PARLEMENT.

LE BUDGET

DISCOURS PRONONCÉ PAR

M. J. G. H. BERGERON, M. P.

OTTAWA, MARDI, 10 AVRIL 1900

M. BERGERON (Beauharnois) : L'honorable député (M. Heyd) qui vient de reprendre son siège, peut se vanter de posséder une des caractéristiques de son parti ; il n'est pas homme de parole. Au début de ses observations, il nous avait promis d'être fort bref, et il a parlé durant plus de deux heures. Son discours se divise en deux parties : la première, c'est toute une série de chiffres et de données statistiques ; la seconde, c'est une dissertation sur le régime de préférence commerciale. Je me garderai bien de le suivre à travers ce dédale de chiffres.

M. WOOD : Vous n'êtes pas de force à le faire.

M. BERGERON : En refusant de suivre l'honorable préopinant sur le terrain de la statistique, j'obéis à un tout autre mobile que celui que le député d'Hamilton (M. Wood) veut bien m'attribuer ; et qu'il me suffise de lui rappeler à cet égard la parole du ministre du Commerce (sir Richard Cartwright) : toute cette arithmétique, toutes ces données statistiques si compliquées sont un hors-d'œuvre dans le discours ; car jamais les électeurs n'oseront s'aventurer à travers pareil labyrinthe. Ces jours derniers, le ministre des Finances (M. Fielding) a fait son exposé financier ; et je dois l'avouer, c'est un des meilleurs discours budgétaires qu'il nous ait jamais été donné d'entendre dans cette enceinte parlementaire.

Plusieurs VOIX : Très bien ! Bravo !

M. BERGERON : Toutefois, cela va sans dire, je ne saurais nullement me ranger à l'avis du ministre des Finances, ni accepter les conclusions qu'il a tirées de ses prémisses. La statistique a aussi joué un grand rôle dans son exposé financier, tout bourré de chiffres ; puis, le député d'York (M. Foster) s'est chargé de la réplique ; or, ceux qui du haut de la galerie de la Chambre, ont entendu jusqu'au bout cette ré-

demander s'il restait encore quelque chose debout de tout l'échafaudage de chiffres élevés à si grands frais par le ministre des Finances. Puis, au ministre du Commerce, qui porta ensuite la parole, succéda le chef de l'opposition. Il prouva victorieusement que la statistique citée par le ministre ne venait nullement à l'appui de sa thèse. Malheureusement pour le ministre des Douanes (M. Paterson) qui succéda au chef de l'opposition, il dut se résigner à pérorer devant des fauteuils vacants. De son interminable harangue, pleine de chiffres et de tableaux statistiques, on pourrait dire qu'elle avait besoin d'un devin qui l'expliquât ; car, après que le député d'Haldimand (M. Montague) eût rétabli les faits sous leur véritable jour, force fut au député de Brant (M. Heyd) de venir débrouiller ce discours énigmatique, et demeuré incompris jusque là. La Chambre conviendra donc, qu'en présence d'un tel luxe de chiffres, il n'y a pas lieu de découvrir à perte d'haleine sur la statistique.

C'est le tarif de préférence, ce régime tant prôné par le parti libéral, que je veux aborder. Je serai bref.

Le député de Brant (M. Heyd) a fait un excellent plaidoyer en faveur de l'industriel et de l'ouvrier anglais ; mais il semble avoir entièrement perdu de vue qu'il est député au parlement canadien, et qu'à ce titre, il a mission de représenter ici un collège électoral canadien. Ainsi que l'a fait observer à bon droit le ministre du Commerce, toutes ces questions de haute finance n'intéressent guère la masse des électeurs ; le calcul du pour cent, les tableaux comparatifs des dépenses budgétaires des différents exercices, se chiffrant par des millions, toute cette statistique, dis-je, laisse l'électeur assez froid ; mais les résultats du système établi par le gouvernement, relativement à ceux du régime appliqué par les administrations précédentes, voilà ce qu'il tient à savoir, voilà ce qui l'intéresse. Quant au député de Brant, je laisse à mes collègues, le député de Stanstead (M. Moore) et celui d'Halton (M.

